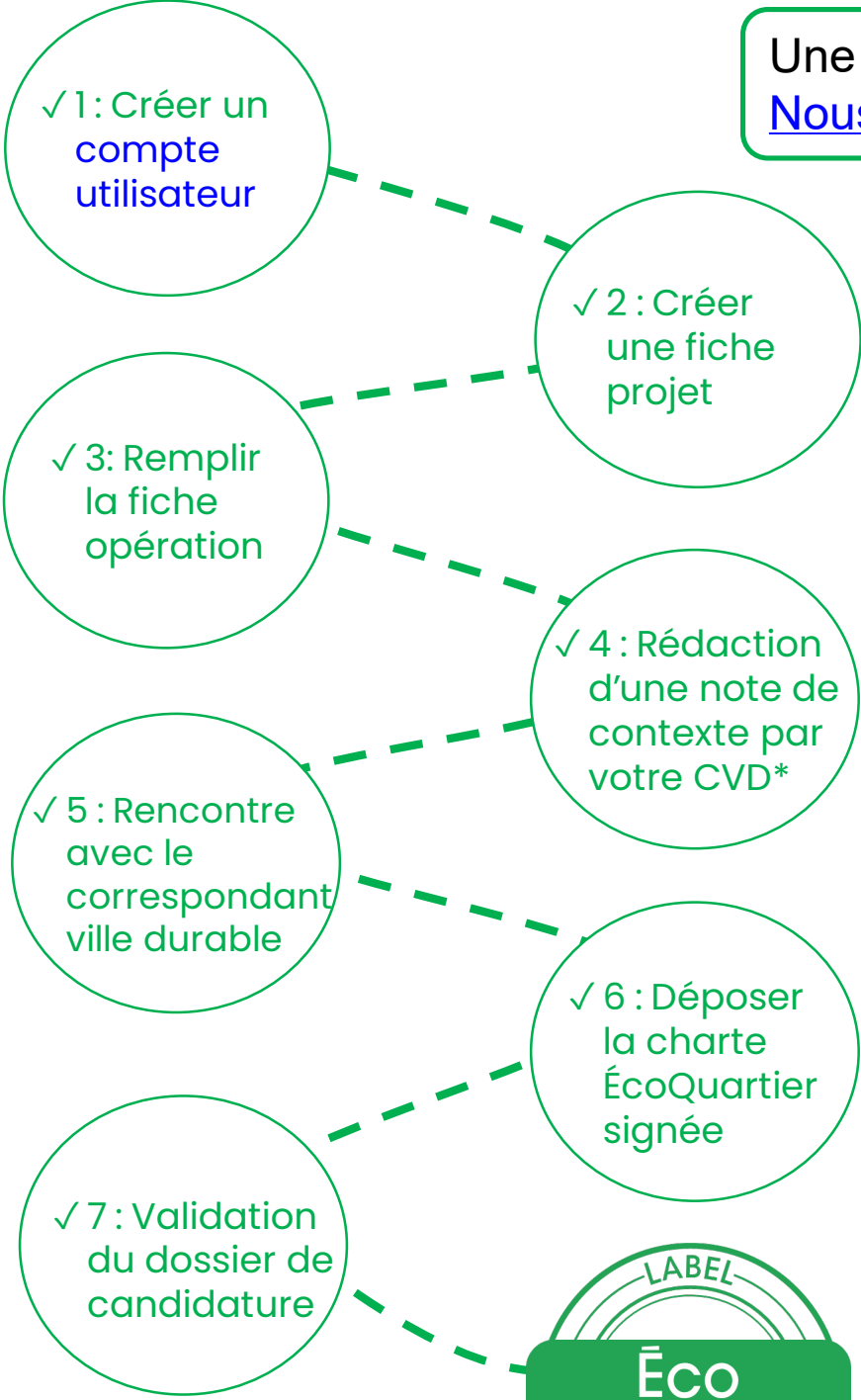


Mémo :

candidater en ligne à l'étape 1 du label ÉcoQuartier



Une question ?
[Nous contacter](#)



* CVD : correspondant ville durable (joignable par le formulaire de [contact](#) du site)

Mémo :

candidater en ligne à l'étape 1 du label ÉcoQuartier



✓ 1 : Créer un compte utilisateur

La candidature au label ÉcoQuartier se fait exclusivement en ligne sur la [Plateforme ÉcoQuartier](#)
Pour vous porter candidat, vous devez vous créer un accès « porteur de projet ».

Créer un compte « Porteur de projet »

Type Porteur Projet: Collectivité
Email *: john.doe@acme.com
Prénom *: John
Nom *: Doe
Mot de passe *: [masked]
Confirmation du mot de passe *: [masked]
Région: Sélectionnez une région...
 S'inscrire à la lettre d'information
En cochant cette case, je valide mon inscription à la lettre d'information EcoQuartier et accepte que la plateforme EcoQuartier mémorise et utilise mon adresse e-mail pour l'envoi de cette lettre.
Veuillez saisir les caractères ci-dessous: X07W1
Buttons: Annuler, S'inscrire

✓ 2 : Créer une fiche projet

Une fois connecté en tant que porteur de projet, vous avez la possibilité de **créer une fiche projet** (clic sur « **Nouvel ÉcoQuartier** »). Cet espace contient l'ensemble des informations relatives à votre projet : votre dossier de candidature, les informations publiques, le suivi du processus de labellisation.

Mon espace > Opérations

Mes opérations Ma région Toutes les opérations [Nouvel ÉcoQuartier](#)

Retrouvez sur cette page tous les projets de France inscrits dans la démarche ÉcoQuartier.

Tous types Toutes régions Toutes étapes Filtrer

[Carte](#) Liste

Mémo :

candidater en ligne à l'étape 1 du label ÉcoQuartier



✓ 3: Remplir la fiche opération

A l'intérieur de la fiche projet, la **fiche opération** comporte les informations essentielles du projet : situation géographique, périmètres, descriptif, calendrier, montage de l'opération, coordonnées,...

Mon espace > Opérations > Nouvelle opération

Nouvelle opération

1 - Situation géographique	<p>Note importante :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'astérisque rouge (*) signale les champs minimums pour l'enregistrement d'une opération,• Le label Étape signale les champs obligatoires pour valider la fiche opération et vous permettre de candidater au label,• Le label Public signale les champs repris pour la fiche publique de votre opération et seront donc visibles par tout internaute.
2 - Périmètres	
3 - Descriptif et calendrier	
4 - Montage de l'opération et contacts	
5 - Chiffres clé	
6 - Plans et photos	
7 - Autres documents	

Nom du projet * Public

Nom du projet

Région *

Sélectionnez une région...

EPCI

-

..

Une fois le label étape 1 obtenu, une **fiche publique** sera consultable par tout internaute sur la partie publique de la plateforme ÉcoQuartier. Les informations rendues publiques sont repérées par la mention « Public ».

NB : à l'issue d'une campagne de labellisation, l'ensemble des informations relatives à un projet labellisé peuvent être mises à disposition sur le site opendata.gouv.fr dans le cadre de la politique d'ouverture des données publiques.

✓ 4 : Rédaction d'une note de contexte par votre CVD

Le **correspondant ville durable (CVD)** au niveau départemental assure plus spécifiquement le suivi de votre projet et répond à vos questions sur la démarche ÉcoQuartier.

A l'étape 1, sur la base des premières informations renseignées dans la fiche opération et des connaissances à disposition des services déconcentrés de l'État, il rédige une note de contexte territorial, qui a pour objectif de partager avec vous les enjeux territoriaux qui concerne le projet.

Mémo :

candidater en ligne à l'étape 1 du label ÉcoQuartier



✓ 5 : Rencontre
avec le
correspondant
Ville Durable

Les **coordonnées de vos correspondants** au niveau départemental et au niveau régional sont communiquées sur la page de votre projet. Une rencontre vous sera proposée pour vous présenter la démarche ÉcoQuartier et pour prendre connaissance des besoins spécifiques de votre projet. La note de contexte territorial pourra vous être présentée si elle a été rédigée au préalable.

✓ 6 : Déposer
la charte
ÉcoQuartier
signée

La charte ÉcoQuartier acte l'engagement du porteur de projet et de ses partenaires à mettre en œuvre tout au long du projet le référentiel ÉcoQuartier. Le **modèle de charte ÉcoQuartier** à utiliser est à télécharger sur la page de votre projet. Elle est signée par la collectivité, le porteur de projet (si différent de la collectivité) et éventuellement vos partenaires. La charte signée est déposée sur la page du projet.

✓ 7 : Validation
du dossier de
candidature

Après mise en œuvre de ces pré-requis, votre correspondant ville durable valide votre dossier de candidature et **vous obtenez le label ÉcoQuartier - étape 1.**



Une question ?
[Nous contacter](#)